RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Département de l'Ain — 3e Circonscription (TRÉVOUX)

Elections législatives du 23 Novembre 1958

Electrices et Electeurs,



GUY DE LA VERPILLIÈRE
Marié, trois enfants.
Né à Lagnieu, le 9 Août 1922.

NUL plus que moi-même n'aurait désiré qu'une candidature d'union, représentative d'une large partie du corps électoral, soit offerte à vos suffrages.

Cela n'a malheureusement pas été possible, et l'électeur n'aurait pas compris de devoir limiter son choix aux représentants de deux grands partis de la IVme République : les Radicaux-Socialistes et les M. R. P.

Et c'est parce que je suis persuadé que les hommes de bonne volonté devront l'emporter sur les anciens partis si l'on ne veut pas voir trahie la grande espérance de la Vme République, et que je crois le mouvement des Indépendants-Paysans plus apte qu'aucun autre à promouvoir ce grend rassemblement dont nous rêvons, que j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature

d'Union du Centre et des Indépendants-Paysans

Comme prévu aux termes de l'actuelle loi électorale, je le fais en compagnie de mon camarade

André GEOFFRAY, de TRAMOYES

jeune père de famille de 28 ans, ouvrier aux Usines de Textiles Artificiels à Saint-Maurice-de-Beynost ; il appartient à cette jeune génération qui est persuadée que l'heure des luttes partisanes est passée et qu'il est temps de s'unir pour travailler tous ensemble au bien commun.

Et c'est dans ce but que je vous propose ces grandes lignes de mon programme :

Dans la République rénovée, assurer la liberté des citoyens contre l'étatisme bureaucratique ;

Ouvrir à la Nation des perspectives d'expansion économique et de progrès social dans la stabilité financière ;

Lutter contre l'inflation génératrice de déséquilibre économique et de misère sociale ;

Adopter les grands projets financiers du Président PINAY :

Desserrer la pression fiscale ;

Aménager une juste fiscalité ;

Rétablir l'équilibre du budget ;

Défendre l'entreprise familiale, le patrimoine et l'accès à la propriété.

Nous estimons qu'une économie en état de progrès est la condition fondamentale du progrès social qui doit se réaliser :

Par les conventions collectives librement discutées ;

Par l'arbitrage obligatoire, qui diminue le recours à la grève ;

Par une politique de plein emploi et l'assurance contre le chômage ;

Par la protection des Anciens Combattants et des catégories sociales les plus défavorisées (vieillards, malades, rentiers-viagers, économiquement faibles, etc.).

Maintenir les droits de l'individu en défendant la dignité de la Famille, en faisant respecter la liberté de l'enseignement ;

Conserver, en la modernisant, l'exploitation familiale agricole. Travailler à faire promulguer une véritable politique agricole pour que les cultivateurs soient enfin des Français **« à part entière »** ;

Aider de toutes nos forces à la formation de la Communauté franco-africaine ;

A maintenir l'Algérie aux côtés de la France, cette Algérie où, grâce au Général DE GAULLE, nous pouvons enfin envisager une solution humaine et libérale qui mettra fin à cette guerre fratricide.

Bien d'autres problèmes ont retenu notre attention :

Les problèmes du logement et de la construction ;

Les problèmes de l'éducation, de l'enseignement technique agricole et industriel, etc., etc.

Mais il est impossible de tous les exposer.

× × ×

Si vous êtes d'accord sur les grandes lignes de ce programme, et si vous pensez avec nous que l'avenir de la France est plus à la Fraternité et à la Justice Sociale qu'à l'hégémonie d'un parti, nous serons fiers de vos suffrages, et nous nous efforcerons d'être dignes de votre confiance.

VIVE LA FRANCE !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ GEOFFRAY

à TRAMOYES

Ouvrier Textiles Artificiels
de Saint-Maurice-de-Beynost

GUY DE LA VERPILLIÈRE

Agriculteur et Meunier
Maire de Proulieu
Conseiller général du canton de Lagnieu

Candidat d'Union du Centre
et des Indépendants-Paysans

Imp. du Bugey, A. LAURENÇON, Lagnieu (Ain).